

Les migrantes haïtiennes dans la ligne de mir



Couverture de la publication d'ASSOKA, juillet 2020

Le cri « Assez déjà ! » résonne dans diverses régions des Caraïbes et des Amériques pour dénoncer les mauvaises pratiques et les abus contre les immigrés haïtiens, en particulier les femmes. Parallèlement à la féminisation de la migration, il y a eu une augmentation des cas de violations des droits humains des femmes, qui, auparavant, affectaient plus les hommes tout simplement parce qu'ils étaient majoritaires. L'augmentation comprend les différents abus spécifiques contre les femmes noires, révélés par l'intersectionnalité. La théorie, conceptualisée par Kimberlé Williams Crenshaw en 1989, une avocate afro-américaine, met en évidence les différentes facettes de l'oppression et des privilèges, car tout dépend de la façon dont les différentes catégories sociales se croisent. Par exemple, un immigrant noir fera face à une discrimination spécifique basée sur l'intersection des catégories sociales d'immigrant, noir et femme, à laquelle un immigrant blanc ne serait pas confronté, pas plus qu'un immigrant noir. Cette discrimination intersectionnelle distincte affectant les immigrants haïtiens est mise en évidence dans de récents événements au niveau régional.

Les Caraïbes

En juillet 2020, l'association martiniquaise ASSOKA (Asosyasyon Solidarité Karaib), qui défend les droits des immigré(es), a publié un livre blanc sur les violations subies par les immigré(es) (majoritairement haïtien(nes)) en Martinique par les autorités martiniquaises. Il s'intitule «*La mécanique de déshumanisation*». En plus de dénoncer les violations contre les immigrés en Martinique en général, le texte se concentre sur la discrimination subie par les immigrées haïtiennes en raison de l'intersection du racisme et du sexisme. Ces discriminations spécifiques comprennent: «non considération du parcours migratoire dangereux, recherche

«systématique de la légitimité des paternités pour des enfants qualifiés de «non français», remise en cause des violences conjugales subies, disqualifications au travail, chantage aux faux contrats de travail, accès interdit aux soins, ingérence dans les vies privées et défaut de protection de l'enfance ». (p.62). Par ailleurs, en novembre 2020, l'association [Culture Egalité](#), qui lutte pour les droits des femmes, avec ASSOKA, a convoqué une [conférence de presse](#) pour dénoncer l'harcèlement des femmes immigrées (majoritairement haïtiennes) par la police nationale en Martinique.

Plus récemment, sur l'île sœur de la Guadeloupe, le Collectif haïtien de soutien aux migrants a dénoncé les pratiques discriminatoires et racistes des autorités à l'encontre des immigrés-es haïtiens-nes en général. Cette indignation est survenue après que le gouvernement français a affrété un avion privé pour expulser une trentaine d'immigrés-es haïtiens-nes parce qu'il n'y avait pas de vols commerciaux en raison de la pandémie du Covid-19. Il est à noter que ces immigrés-es, sans casier judiciaire, ont été expulsés-es vers Haïti, pays actuellement en situation de grave instabilité politique.

Amérique latine

En Amérique latine, la discrimination, l'humiliation et l'injustice subies par les migrantes haïtiennes se démarquent. Seule une résistance tenace leur permet de réaliser ce voyage plein d'aléas et de supercheries, sur le chemin depuis Haïti, à travers le continent Sud-Américain jusqu'au Mexique. Elles espèrent demander l'asile aux États-Unis (EEUU), mais la plupart sont bloqué à Tapachula, au Mexique (après la frontière du Guatemala) et ne sont pas permis de rejoindre Tijuana (frontalier avec les EEUU) en raison du resserrement des politiques d'immigration mexicaines, influencées par l'administration de Trump. Le rapport de l'[Instituto para las Mujeres en la Migración](#) (IMUMI), [Haitian Bridge Alliance](#) et [Center for Gender and Refugee Studies](#) (CGRA), «[A Journey of Hope: Haitian Women's Migration to Tapachula, Mexico](#)» (Un voyage d'espoir: la migration des femmes haïtiennes à Tapachula, Mexico) révèle les abus intersectionnels que les immigrées haïtiennes subissent au cours de ce voyage et à leur arrivée à Tapachula. Pour cette population jusqu'alors invisible, ce rapport est le premier pas vers la défense de leurs droits humains.

Les États-Unis et la nouvelle administration du président Biden

Lorsque Joseph Biden a pris ses fonctions en tant que président des États-Unis, il a ordonné un moratoire de 100 jours sur la plupart des expulsions, [sans compter les expulsions du « Titre 42 » de ceux qui tentaient d'entrer aux États-Unis par sa frontière terrestre](#). La protection contre les expulsions restantes a ensuite été supprimée lorsqu'un juge du Texas a [suspendu la mise en œuvre du moratoire](#). Dans la pratique, ces manœuvres se sont accompagnées d'une [forte augmentation du nombre de vols d'expulsion vers Haïti et d'expulsions du « Titre 42 »](#). [Les militantes, les organisations de défense des droits de l'homme, les chefs religieux avec les](#)

[organisations religieuses](#) et [les membres du Congrès](#) ont dénoncé cette hausse et ils plaident pour l'arrêt de ces vols. En particulier, ils ont constaté que [les femmes enceintes et les jeunes enfants n'ont pas été épargnés par ces expulsions](#). De plus, dans au moins un cas, [une femme qui a fui Haïti après avoir été victime de violences sexuelles a été expulsée](#).

Avec tous ces efforts régionaux pour dénoncer les pratiques abusives et violentes contre les immigrés haïtiens, en particulier les femmes, il est urgent que ces témoignages soient entendus dès maintenant afin de garantir leurs droits humains. Unissons-nous à eux et dénonçons "Assez, ça suffit!" afin de faire des droits de nos sœurs et frères haïtiens une réalité.